

Réf: Dossier N° 155983

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABIDJAN CONSTRUCTION BULL » en abrégé «
ACB »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE BIAFRA
RUE 38 ; SECTION CX ; PARCELLE 223, Lot RUE 38, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 28 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABIDJAN CONSTRUCTION BULL » en abrégé « ACB »

Objet : Construction ; Aménagement ; Bâtiment ; Rénovation ; Import-Export ; Travaux publics ;
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE BIAFRA RUE 38 ; SECTION CX ; PARCELLE 223, Lot RUE 38, Ilot N/A

Dirigeant(s) : M TIE BI ELVIS KEVIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10214 du 03/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59417/GTCA/RC/2022 du 03/11/2022

